

Juge C:	
Juge H:	
Juge M:	
Juge B:	
Juge E:	

Total

Soit.....%

Reprise à présenter sur un rectangle de 60 x 20 ou
40 x 20. Filet simple - Gogue autorisé - bride
autorisée, sauf pour les chevaux de moins de 6 ans : POSITION
filet obligatoire, éperons autorisés - stick autorisée en
préparatoire uniquement - temps 7'

CONCOURS DE:	Date:	JUGE:
N°:	(M., Mme.):	Poney/Cheval:

Fig.	MOUVEMENTS	IDEE DIRECTRICES	Note 0 à 10	Coef.	OBSERVATIONS
1	B Sur la piste à main gauche. Arrêt. Immobilité. Salut. Rompre au pas moyen.	Rectitude, immobilité, fluidité des transitions.		1	
2	BR Pas moyen R Départ au trot de travail RM Trot de travail	Franchise et fluidité du départ.		1	
3	MCH Trot de travail	Passage des coins, régularité, activité, attitude, incurvation		1	
4	HS Trot de travail S Cercle à gauche de 15 m	Régularité du trot, tracé, activité, Incurvation		1	
5	SE Trot de travail EF Changement de main au trot de travail	Régularité du trot, rectitude, Activité, attitude		1	
6	FAK Trot de travail	Passage des coins, régularité, activité, attitude, incurvation		1	
7	KV Trot de travail V Cercle à droite de 15 m	Régularité du trot, tracé, activité, Incurvation		1	
8	VE Trot de travail EM Changement de main au trot de travail	Régularité du trot, rectitude, Activité, attitude		1	
9	MC Trot de travail CH Pas moyen	Franchise et fluidité de la Transition, passage des coins		1	
10	HB Pas allongé BP Pas moyen	Rythme du pas, attitude dépliée, Changement d'attitude, activité		1	
11	P Départ au trot de travail PF Trot de travail	Franchise et fluidité du départ.		1	
12	Entre F et A Départ au galop de travail à droite AKV Galop de travail	Franchise et fluidité du départ, Passage des coins		1	
13	VPV Cercle à droite de 20 m Entre P et V Avancer la main intérieure sur 2 à 3 foulées	Correction du galop, tracé, la rêne intérieure clairement détendue sur 2 à 3 foulées		1	
14	VS Galop de travail (galoper droit)	Correction et rectitude du galop, maintien de l'activité, attitude		1	

15	SHC Galop de travail C Transition au trot de travail CMR Trot de travail	Franchise et fluidité de la Transition, passage des coins		1	
16	RV Changement de main au trot de travail VK Trot de travail	Régularité du trot, rectitude, activité, attitude		1	
17	Entre K Départ au galop de travail à gauche et A AFP Galop de travail	Franchise et fluidité du départ, passage des coins		1	
18	PVP Cercle à gauche de 20 m Entre V Avancer la main intérieure sur 2 à 3 et P foulées	Correction du galop, tracé, la rêne intérieure clairement détendue sur 2 à 3 foulées		1	
19	PR Galop de travail (galoper droit)	Correction et rectitude du galop, maintien de l'activité, attitude		1	
20	RMC Galop de travail C Transition au trot de travail CHS Trot de travail	Franchise et fluidité de la Transition, passage des coins		1	
21	SP Changement de main au trot de travail PFA Trot de travail	Régularité du trot, rectitude		1	
22	A Doubler I Arrêt progressif. Immobilité. Salut.	Rectitude, fluidité de la transition, Correction de l'arrêt, immobilité		1	
Quitter la piste au pas libre, rênes longues					
TOTAL/220:					Commentaires
NOTES D'ENSEMBLE					
1	Allures (franchise et régularité)			1	
2	Impulsion (désir de se porter en avant, engagement de l'arrière main)			1	
3	Acceptation et confiance (perméabilité aux aides, correction de l'attitude, qualité du contact)			2	
4	Position et fonctionnement (épaules légèrement en arrière, coudes semi fléchis, capacité à rester lié, jambes descendues) Emploi et discrétion des aides (main ensemble...)			2	
5	Correction du tracé, passage des coins			2	
Total/300:.....pts					
POINTS DE PENALITE EVENTUELS A DEDUIRE					
Points de pénalité.....pts (10 maximum)					
+2 POINTS DE BONUS OBLIGATOIRE POUR MONTE EN FILET SIMPLE (sans enrênement).....pts (2)					
TOTAL POINTS =pts					
POURCENTAGE EVENTUEL A DEDUIRE pour erreur ou omission					Conversion en pourcentage soit%
1er fois (-1%) ; 2e fois (-1%) ; 3e fois (Elimination)..... % (2 maximum)					
Pourcentage éventuel à déduire pour défaut d'harnachement ou embouchure..... % (5 maximum)					
POURCENTAGE FINAL =%					
					Signature du juge